

## Valdelia réagréé pour 6 ans pour la gestion des déchets d'éléments d'ameublement

Toulouse, le 21 décembre 2023 – **Valdelia est fier d'annoncer l'obtention de son réagrément par les pouvoirs publics le 21 décembre 2023 pour une période de six ans, affirmant son rôle majeur dans la gestion de la collecte et du traitement des mobiliers en fin de vie. Cette reconduction souligne plus de dix années d'engagement de l'éco-organisme au service de l'économie circulaire, et met en évidence la reconnaissance de son expertise par l'ensemble de la filière.**

### Nouvelle période 2024-2030 : une ambition renforcée

Fort de son expérience, Valdelia entame un nouveau chapitre de son histoire avec des engagements renouvelés et une ambition renforcée. Dans la continuité de ses deux précédents agréments, l'éco-organisme entend renforcer son offre de services auprès des professionnels, continuer à explorer et développer les secondes vies des produits (occasion, réemploi, réparation, upcycling, économie de la fonctionnalité) dans une démarche toujours plus orientée vers l'économie circulaire. Parallèlement et conformément aux attentes des pouvoirs publics, Valdelia prévoit d'investir la collecte dans le cadre du service public de gestion des déchets jusqu'alors réservé aux éco-organismes ménagers. Cette nouveauté implique la création de nouveaux dispositifs qui permettront notamment aux metteurs sur le marché ménagers la possibilité de bénéficier de ses services et de ses accompagnements autour de la seconde vie de leurs produits.



« Notre vision allant au-delà du simple rôle d'éco-organisme répondant uniquement aux exigences réglementaires. Notre ambition reste la même : jouer un rôle majeur dans la promotion de l'économie circulaire dans toutes ses dimensions. Depuis notre création, nous avons pour vocation de devenir un tiers de confiance incontournable pour tous les acteurs de la filière. Ainsi, nous nous engageons à persévérer dans la construction d'un éco-organisme utile, mais surtout adapté à un secteur en constante évolution », souligne Arnaud Humbert-Droz, Président exécutif de Valdelia.

## À propos

Éco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique depuis 2013, Valdelia organise la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) non ménagers auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des produits.

Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques, ainsi qu'à une obligation légale. Fort de son expertise reconnue et de son expérience de terrain depuis plus de 10 ans, Valdelia est également agréé sur la filière des éléments de décoration textiles et la REP PMCB (déchets du bâtiment).



@Valdelia



[www.valdelia.org](http://www.valdelia.org)